

# Déclaration d'engagement de l'étudiant-stagiaire

## Je m'engage...

1. à suivre tous les règlements en vigueur dans chacun des établissements qui m'accueille;
2. à m'informer des usages de ces établissements auprès de mes maîtres de stage et à me comporter de manière à ne pas les transgresser, notamment :
  - a. en adoptant une tenue vestimentaire non conforme à celle attendue des professeurs;
  - b. en utilisant des moyens privés ou publics de communication et de reproduction de documents (GSM, téléphone fixe, enregistreur, photocopieuse, télévision, magnétoscope, etc.) sans respecter les conditions en vigueur dans l'établissement où se déroule (une partie de) mon stage.
3. à être d'une scrupuleuse ponctualité tant en ce qui concerne les cours et mes autres activités au sein des établissements qu'en ce qui concerne les rendez-vous avec mes maîtres de stage, mon moniteur pédagogique ou les autres membres des Services de Didactiques;
4. à n'être jamais, durant mon stage, sous l'effet de la boisson ou de quelque drogue que ce soit;
5. à traiter, avec les marques de respect qui conviennent à chacun, les élèves qui me sont confiés, les professeurs et les autorités des établissements qui m'accueillent, mes maîtres de stage, mon moniteur pédagogique et les autres membres des Services de Didactiques;
6. à tenir compte des conseils qui me sont donnés par mes maîtres de stage, mon moniteur pédagogique, les autres membres des Services de Didactiques et à répondre à leurs demandes pour autant qu'elles ne soient pas contradictoires;
7. à toujours faire en sorte qu'en adaptant mon action à ces conseils et à ces demandes, je prenne le mieux possible le relais de mes maîtres de stage;
8. à remettre mes préparations à mon moniteur pédagogique, à mes maîtres de stage ou à un autre membre des Services de Didactiques dans les délais et dans les formes qui ont été préalablement prescrits;
9. à faire tous les efforts requis pour que ces préparations soient de bonne qualité, tant au point de vue de la forme que de celui du fond;
10. à garantir que mes préparations sont personnelles et à indiquer de manière précise toutes mes sources d'information;
11. à rendre, sans aucun retard et à qui de droit, tous les autres documents (horaires, rapports, etc.) afférents au stage ;
12. à disposer en temps utile de tout le matériel pédagogique nécessaire au bon déroulement des leçons;
13. à faire part à qui de droit des problèmes que je ne puis résoudre seul, sans attendre qu'ils s'aggravent;
14. à faire preuve de toute la modestie requise de la part d'un stagiaire;
15. à manifester de l'intérêt pour ce que j'enseigne comme pour ceux qui apprennent;
16. à contribuer, par l'ensemble de mon action, au bon renom des établissements qui m'accueillent et de l'Université de Liège.

**Je considère qu'en ne respectant pas un de ces engagements,  
je me mets en défaut et m'expose à une sanction.  
Celle-ci est du ressort de mon professeur de didactique spéciale,  
responsable des stages.**

Date et signature de l'étudiant-stagiaire: